



COMMISSION ARBITRES

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.96

PV N°24 DU SAMEDI 15/02/2025

Réunion du 10 février 2025

- Responsable C.A. – Président délégué : Antonio RODRIGUES - 06 80 40 26 80
- Membres : Nordine BEZZAH – Jean Luc GAILLARD – Jean Claude LIGOUT – Habib TOUNSI
- Désignateur arbitres Seniors D1 - D2 : Mustapha BENMESSAOUD - 06 12 56 53 43
- Désignateur arbitres Seniors D3 - D5 : Jean Luc GAILLARD - 06 78 90 50 28
- Désignateur arbitres D4 : Guillaume DUPUY 06 88 57 47 48
- Désignateur arbitres « Critérium » : Nordine BEZZAH - 06 42 58 50 13
- Secrétaire arbitres Seniors et Jeunes : Jean Claude LIGOUT
- CTDA : Benoit CHANDELIER - 07 63 17 10 40 – mail : bchandelier@loire.fff.fr
- Gestionnaire des absences des arbitres : Habib TOUNSI - 06 27 61 81 72
- Désignateur des observateurs, valideur des observations Seniors : Cédric MARY - 06 17 32 72 73

REMERCIEMENTS

Au Lycée Agricole de Roanne Chervé et à Monsieur VIAL, du Conseil Régional, pour le prêt des installations accueillant le stage de mi-saison des arbitres de la Loire

RATRAPPAGE TESTS PHYSIQUES

Le rattrapage des tests physiques, pour raisons médicales, aura lieu le **mercredi 26 février à 19h**, au stade de la Bargette (Camille Rochetaillée), à St Priest en Jarez (à côté du District)

FELICITATIONS

A M. Selim BELLAKHDAR, pour son obtention de l'examen théorique de Ligue. Bonne continuation pour la validation du terrain !

IMPAYES TRAITES

MM. BEN SADDIK Rachid - MAZIOUX Ryan - CANTEGREL Ugo – PATOUX Steve

INFORMATION ARBITRES

La Direction des Compétitions Nationale signale l'identification d'un nombre important de blocages de la FMI, lors de l'utilisation de la fonctionnalité « Rapport suit », et surtout « Observations d'après match ». Par conséquent, il a été demandé aux officiels de ne pas utiliser PROVISoirement ces fonctions lors du remplissage de la FMI :

- **Ne pas cocher « RAPPORT SUIT »**, mais informer les clubs de ce fait.
- **Pour les exclusions**, il est demandé de remplir uniquement dans la FMI, lors de la **SAISIE DU FAIT DE JEU**, la partie « **Rapport circonstancié** » pour décrire le fait de jeu disciplinaire : si un besoin plus large d'explications est nécessaire, cela doit apparaître dans le RAPPORT DE L'ARBITRE UNIQUEMENT, mais **pas dans la rubrique « Observations d'après-match »**.

RAPPEL ADMINISTRATIF

Après chaque rencontre, il est obligatoire de valider son rapport de discipline, via votre « Portail des Officiels ». Pensez à bien vérifier les informations avant de le valider (**sous 48h max. à partir de la fin du match**).

Sur le « Portail des Officiels », il faut **enregistrer** votre rapport et ensuite le **valider**, pour pouvoir le transmettre ou nous l'adresser par mail, si problème PDO.

AVIS

M. DUBIEN Baptiste sera distrait de désignation jusqu'à audition.

DISPARITION DES DESIGNATIONS

Souci de cache sur l'application « OFFICIELS ».

Pour les personnes qui n'ont plus leurs désignations sur l'application, pouvez-vous :

- Si c'est un iPhone, supprimer et réinstaller l'application
- Si c'est un Android, vider le cache de l'application dans les paramètres du téléphone. Si ça ne marche pas, il faut réinstaller l'application.

AVIS AUX CLUBS ET AUX ARBITRES

De plus en plus de dirigeants, éducateurs, entraîneurs interviennent auprès des arbitres pour demander à enlever des cartons. Ces comportements inadmissibles ne peuvent être tolérés.

Des comportements inadaptés sont constatés depuis quelques dimanches, de la part d'éducateurs et dirigeants, vis-à-vis de jeunes arbitres qui découvrent la fonction.

Il serait judicieux que plus de retenue soit présente de la part des encadrants qui devraient donner l'exemple

La Commission des Arbitres souhaite rappeler aux clubs que ces attitudes sont strictement interdites et demande aux arbitres de signaler tout débordement à la règle

INFO IMPORTANTE AUX ARBITRES

En cette période hivernale, afin d'éviter de vous déplacer pour rien, il est nécessaire de faire la démarche auprès des clubs pour la bonne tenue des rencontres, afin de savoir si celles-ci sont maintenues ou l'inversion de celles-ci.

INFORMATION AUX ARBITRES OFFICIANTS EN FOOT DIVERSIFIE

- Si, lors de l'arrivée des équipes Critérium sur le terrain, une (des) rencontre(s) officielle(s) de jeunes et/ou féminines (plateau, match, etc...) se déroule(nt), les équipes Critérium doivent OBLIGATOIREMENT attendre la fin de la (des) rencontre(s) avant de pénétrer sur le terrain (même si un demi-terrain est libre), et ceci avant sanctions.

RAPPEL UTILISATION DU CARTON BLANC

La CDA rappelle à l'ensemble des arbitres l'importance d'utiliser le carton blanc, lorsqu'un joueur a une attitude inconvenante ou manifeste sa désapprobation en paroles ou en actes.

Merci de relire les consignes de cette saison :

https://loire.fff.fr/wp-content/uploads/sites/104/2024/10/Synthese_Modifications_Consignes_CDA_2024_2025.pdf

En guise de rappel, le règlement de l'exclusion temporaire (carton blanc) :

<https://loire.fff.fr/wp-content/uploads/sites/104/2018/09/Le-Carton-Blanc-Exclusion-Temporaire-au-14-09-2018.pdf>

HORAIRES DES RENCONTRES

Le coup d'envoi de la rencontre est affiché sur votre désignation du PDO. En aucun cas, l'heure de la rencontre est un accord oral entre les clubs et les arbitres. La modification doit être sur votre désignation.

ARBITRE SOLIDARITE

Pour toute demande heureuse ou malheureuse, merci de prendre contact avec M. Jean Noël FAURE, responsable d'arbitre solidarité, au 07 60 08 56 40.

AGENDA STAGE MI-SAISON

- ARBITRES STAGIAIRES ET JEUNES STAGIAIRES - MODULE 8 :

DIMANCHE 18 MAI, de 9h à 17h (lieu à confirmer)

NOTES AUX ARBITRES

LES INDISPONIBILITES DOIVENT PARVENIR AU MOINS 4 SEMAINES A L'AVANCE

- **RAPPEL** : sur le portail des officiels, il faut **enregistrer** votre rapport et ensuite le **valider** pour pouvoir le transmettre, ou nous l'adresser par mail, si problème PDO. Merci.

Les rapports doivent être adressés sous 48 heures maxi.

- En cas de 2 cartons jaunes dans un match = carton rouge = **RAPPORT DANS LES 48 HEURES MAXI VIA PORTAIL DES OFFICIELS**

- Pour TOUS les matchs de coupe, en cas de résultat nul à la fin du temps réglementaire, on départagera les deux équipes par l'épreuve des tirs au but. **AUCUNE PROLONGATION**

**Dans toutes les coupes, le règlement des frais incombe en totalité au CLUB QUI RECOIT
TOUT MANQUEMENT SERA SANCTIONNE**

- Messieurs les arbitres, attention de bien vérifier vos désignations jusqu'à la fin de la semaine, car vous pouvez être désigné au dernier moment.

- **Pensez IMPERATIVEMENT à prendre en photo la composition des équipes**, pouvant être utile, suite à un dysfonctionnement de la FMI.